

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0006282

151206

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 036M Société : RAM

Actif Pensionné[e] Autre :

Nom & Prénom : BASSIME AHMED

Date de naissance : 25-11-1962

Adresse : Résidence AL WAHDA, B1 M615, BERRÉCHID

Tél. : 0662623747 Total des frais engagés : 1928.80 Dhs

DOCTEUR KHALIFA MOHAMED

Medecin Spécialiste

Diplôme d'Endocrinologie

Diabétologie - Maladies Nutritionnelles

Mohammedia - IMP 098885530

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/01/2023

Nom et prénom du malade : El Hayenq Aché Age : 43

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

hypochlorhydrie - HIA - goulle

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

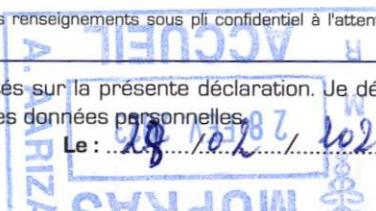
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : BERRÉCHID

Le : 30/01/2023

Signature de l'adhérent[e] :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/03/2014	Cr	111	200.000	<p style="text-align: center;">  DOCTEUR KHAYAF MOHAMED Médecin Spécialiste Diplôme de Endocrinologie Valide : 10/03/2014 Dr. Khayafa Mohamed : IMP 944 </p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE NAJAH NAJAH BOUKENT NAJAH NAJAH 156 Bd Mohammed V 1000 Rabat T.C.A.M. 745 22 33 74	03/04/2023	1078,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES Dr. S. EL YOUSSEF	27/01/23		65,000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

190,00

Iness Yogi

1078,80

190,00 — 110,00



DOCTEUR KHLAFA MOHAMED
Médecin Spécialiste
Diplôme d'Endocrinologie
Diabetologie - Maladies Nutritionnelles
Mohammodia - Tel: 06 2885530

PHARMACIE NAJAH SANTE
BOUKENTER NAJAH
156 Bd Mohammed V
Berrechid
GSM: 05 22 33 74 04

DOCTEUR KHLAFA MOHAMED

Médecin Spécialiste

Diplôme d'Endocrinologie

Diabétologie - Maladies Nutritionnelles

diplômé de l'université

René Descartes

Paris

INP.091085530

DOCTEUR KHLAFA MOHAMED

Médecin Spécialiste

Diplôme d'Endocrinologie

Diabétologie - Maladies Nutritionnelles

diplômé de l'université

René Descartes

Paris

الدكتور خلافة محمد

طبيب اختصاصي

اختصاصي في أمراض الغدد

أمراض السكري - أمراض التغذية

خريج جامعة روني ديكارت

باريس

16 ١٠٥ ١٣

الحمدية

Mohammedia, Le : 13/10/2013

Nom :

El HAYANY

Prenom :

Abche

Bilan Biologique

NFS, VS

CRP

Férritinémie

Glycémie à Jeun

Glycémie 2 Heures Après Repas

HbA 1 C

Cholestérol Total

HDL LDL

Triglycérides

URÉE

Créatinine

Aide Urique

Micro Albuminurie sur échantillon

Protéinurie Sur 24 Heures

R.A.C. rapport albuminurie/créatinurie

E.C.B.U

P.S.A

SGOT SGPT Gamma GT

Phosphatases Alcalines

Sérologie Hépatite B Hépatite C

T3 - T4 - TSH

Anticorps Anti TPO

Anticorps Anti Thyroglobuline

TRAK: anticorps anti récepteur TSH

Thyroglobuline

PTH : hormone parathyroïdienne

Calcémie _ Vitamine D2-D3

Prolactinémie

Coortisolémie 8 Heures - 16 Heures

ACTH: hormone adrénocorticotrope

Aldostéronémie

A.R.P. : Activité Rénine Plasmatique

زنقة بغداد الطابق الأول - الهاتف: 05 23 32 04 44 - المحمدية

13, Rue Bagdad 1^{er} Étage - Tél: 05 23 32 04 44 - Mohammedia - Email: doc.khlaflamohamed@gmail.com



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

لaboratoire SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste



Pvt du: 27/01/2023
Edition du : 27/01/2023
Dossier N° : 10A20211018
C.I.N : V182401

Mme EL HAYANY Aicha

Né(e) le : 21/05/1980



Page : 1/3

HEMATOLOGIE (BC5380)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES			
HEMATIES	:	4,57 M/mm ³ (4,2 - 5,7)	4,58 (12/08/21)
Hémoglobine	:	13,9 g/dL (12,5 - 15,5)	12,7 (12/08/21)
Hématocrite	:	42,0 % (36 - 46)	40,8 (12/08/21)
VGM	:	92 fL (80 - 100)	89 (12/08/21)
TCMH	:	30 pg (27 - 32)	28 (12/08/21)
CCMH	:	33 % (30 - 35)	31 (12/08/21)
LEUCOCYTES	:	7 810 /mm ³ (4000 - 10000)	10750 (12/08/21)
FORMULE LEUCOCYTAIRE			
Polynucléaires Neutrophiles	:	55,9% Soit 4366/mm ³ (2000 - 7500)	6977 (12/08/21)
Lymphocytes	:	34,1% Soit 2663/mm ³ (1500 - 4000)	2806 (12/08/21)
Monocytes	:	8,2% Soit 640/mm ³ (200 - 800)	860 (12/08/21)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,5% Soit 117,15/mm ³ (100 - 400)	75,25 (12/08/21)
Polynucléaires Basophiles	:	0,3% Soit 23,43/mm ³ (Inférieur à 150)	32,25 (12/08/21)
PLAQUETTES	:	241 000 /mm ³ (150000 - 400000)	321 000 (12/08/21)
VMP	:	8,90 fl (6,5 - 12)	

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
N°12 Lot. El Yousser II, N°12 Berrchid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

لـ: X+O. O. O. E. M+L. A. M+I. E. E. S. O. O. S.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du: 27/01/2023

Mme EL HAYANY Aicha



Edition du : 27/01/2023

Né(e) le : 21/05/1980



Dossier N° : 10A20211018

C.I.N : V182401

Page : 3/3

HEMATOLOGIE (BIORAD / D-10)

Valeurs Usuelles

Antériorité

HÉMOGLOBINE GLYCOSYLIÉE : 6,10 %

(Inférieur à 6,4)

(Technique : Chromatographie en phase liquide à haute performance HPLC)

N.B : Situations qui surestiment le dosage de l'HbA1c :

- hypertriglycéridémie, - insuffisance rénale/hyperurémie (Hb carbamylée),
- déficit en fer, vitamine b12, folates, - splénectomie, - abus d'opiacés, d'alcool ou d'acide acétylsalicylique,
- hyperbilirubinémie, - présence d'hémoglobine foetale (Hbf), - ethnies (Africain/Africain-Américain).

Les situations qui sous-estiment le dosage de l'HbA1c :

- vitamines C et E, - maladie hépatique chronique, - hémodialyse, - hémolyse,
- transfusion sanguine, - présence d'HbS et C, - splénomégalie, - médicament...

HORMONOLOGIE (ACCESS II)

Valeurs Usuelles

Antériorité

Ferritinémie : 28,40 ng/mL

(Technique : Chimiluminescence (ACCESS II))

valeurs usuelles :

Nouveau né	: 50 à 400 ng/ml
1 à 2 mois	: 90 à 500 ng/ml
3 à 4 mois	: 40 à 250 ng/ml
6 mois à 16 ans	: 20 à 200 ng/ml
Homme	: 30 à 300 ng/ml
Femme < 50 ans	: 20 à 150 ng/ml
Femme ménoposée	: 15 à 200 ng/ml

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à coté de BMCE bank, BERRCHID

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biogiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid
Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com
Urgences : 06 25 63 42 71

Patente N°

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2023-01108

Patient : Mme EL HAYANY Aicha

Édité le : 27/01/2023

Date prélèvement : 27/01/2023

Patente N°

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES (NFS)	80	80,00
Glycémie à jeun	30	30,00
ASAT (Aspartate Aminotransférase)	50	50,00
ALAT (Alanine Aminotransférase)	50	50,00
Triglycérides	60	60,00
Cholestérol Total	30	30,00
HDL-Cholestérol	50	50,00
LDL-Cholestérol	50	50,00
Hémoglobine glyquée (HBA1C)	100	100,00
Ferritinémie	250	250,00
Total B	750	750,00
APB	1,0	0,00
Total de Remise effectuée		100,00
Total		650,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Six cent cinquante dirhams***

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL Yousser II N° 12 Berrechid

Patente N°

Patente N° : 40724021 IF : 20785691 ICE : 00194542300049 CNSS : 5460598 INPE : 063061501